

Le réchauffement climatique, c'est plus d'évènements extrêmes : chaleur, orage, pluie, sécheresse... En campagne, cela se traduit par des débits moins importants dans les rivières en été, une eau plus chaude, des inondations plus fréquentes, une érosion des sols accrue, des sols plus secs, un décalage des cycles culturaux... Redonnons à nos rivières la capacité d'encaisser les variations importantes de quantité et de qualité d'eau et développons des systèmes agricoles durables.

Restaurer les milieux aquatiques

La rectification et le recalibrage des cours d'eau avait pour objectif d'évacuer l'eau le plus vite possible des parcelles et de faciliter l'exploitation en ayant des parcelles moins humides et plus régulières. Ces aménagements ont eu pour conséquence d'accélérer les crues vers l'aval.



La restauration de la continuité écologique et de la morphologie des cours d'eau à l'échelle d'un bassin versant initiée par les collectivités permet à la rivière de mieux absorber les crues et de limiter les inondations.



Les zones humides jouent un rôle d'éponge : elle stockent l'eau en hiver et atténuent les crues. Elles la restituent en été et maintiennent ainsi un débit minimum dans les cours d'eau. Leur drainage et le recalibrage des cours d'eau les empêchent de fonctionner correctement : restaurons les zones humides !



La plupart des espèces de nos rivières apprécient l'eau fraîche : la chaleur perturbe leur cycle biologique. Les salmonidés comme la truite ou le saumon y sont particulièrement sensibles.

La reconstitution d'une végétation des berges permet d'abaisser la température de l'eau et de maintenir les équilibres biologiques.

Encourager la transition agricole vers des filières durables

Tous les systèmes agricoles ne sont pas égaux face au changement climatique. Le maintien des surfaces en prairies (permanentes ou temporaires) est essentiel pour stocker le carbone, préserver la qualité des eaux et limiter le ruissellement. L'élevage extensif valorise ces surfaces, mais la filière est soumise à une rude concurrence.

Les collectivités peuvent soutenir les élevages pour maintenir et développer une agriculture durable par des aides financières (mesures agroenvironnementales). Les débouchés peuvent aussi être facilités, comme l'approvisionnement des cantines avec des produits locaux agro-écologiques.

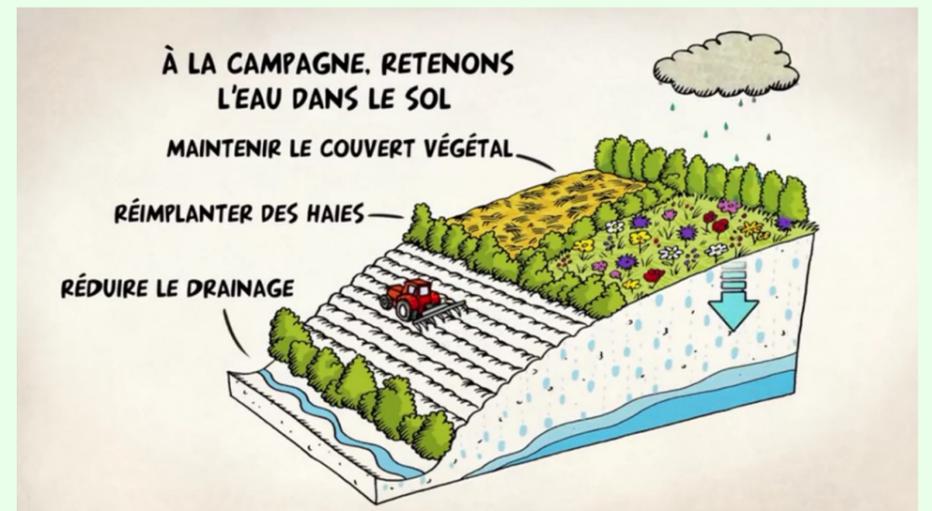


Retenir l'eau dans le sol

Avec le changement climatique, les sols vont devenir plus séchant, pénalisant les rendements agricoles, et plus sensibles à l'érosion, entraînant les pollutions vers la rivière.

En favorisant l'infiltration en profondeur, plutôt que le ruissellement en surface, on allonge le chemin de l'eau. L'eau arrive ainsi de façon plus diffuse et moins vite à l'aval, réduisant les inondations. La pollution qu'elle transporte a le temps d'être dégradée.

Cela passe par la réimplantation de haies en travers de la pente, le développement des prairies plutôt que les cultures, et la restauration des zones humides fonctionnelles en bas de versant.

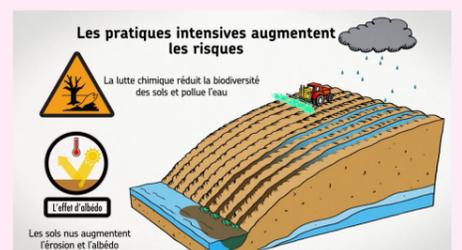


Protéger notre eau et notre agriculture

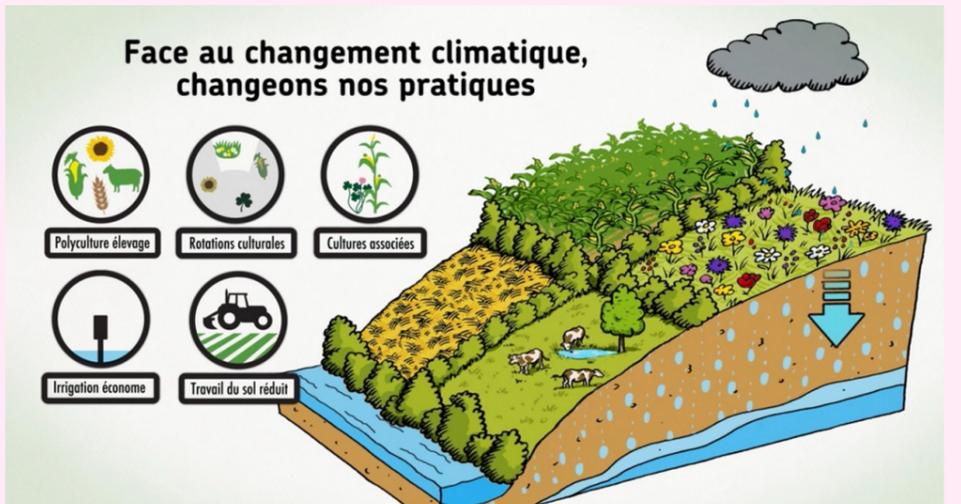
Les bassins versants qui alimentent nos captages sont majoritairement occupés par l'activité agricole. Il faut maintenir une ressource en quantité et qualité suffisante en adaptant les pratiques.

Afin de faire face aux changements climatiques, à la diminution des ressources en eau et à l'abaissement des rendements agricoles, l'agriculture devient plus robuste, en ayant moins d'apports extérieurs : engrais, phytosanitaires...

En diminuant le coût des intrants et en valorisant la production agricole localement, l'agriculture devient plus résiliente face aux changements climatiques et face à l'instabilité des prix des matières premières agricoles.



Face au changement climatique, changeons nos pratiques



Le choix des semences, l'implantation des couverts, l'allongement des rotations et le travail du sol sont autant de pistes à explorer, entre agriculteurs, gestionnaires de l'eau et chercheurs agronomes pour trouver des solutions durables pour l'eau et l'agriculture.

